



CPA ANJOU-KINSMEN INC.
2017-2018

Message à tous les membres :

Depuis le 1^{er} septembre 2017, nous ne prenons plus **d'argent comptant.**

Voici les modes de paiements qui vous sont offerts :

- Chèque
- Carte de crédit (Amilia)
- Carte de crédit (SQUARE)
- Carte débit (SQUARE)

Merci,

Le conseil d'administration du CPA Anjou-Kinsmen Inc.
2017-2018